

## Appel à soutien pour les faucheurs et faucheuses volontaires condamnés

Cela fait dix ans maintenant que la lutte contre la dissémination en plein champ d'organismes génétiquement modifiés a commencé en France. La culture d'OGM est imposée en force par des lobbies, sans débat démocratique, au mépris des risques sanitaires et environnementaux, de la maîtrise par les paysans de leurs semences, et du droit des peuples à se nourrir comme ils l'entendent.

Les Faucheurs Volontaires ont choisi d'agir de façon non violente, à visage découvert et en plein jour, pour répondre à la violence des semenciers face à la vie, et pour encourager une prise de conscience.

Des tribunaux (Versailles et Orléans) ont déjà reconnu et inscrit l'état de nécessité de l'action des Faucheurs dans leurs jugements, mais d'autres ont sanctionné sévèrement: José

Bové et Jean-Emile Sanchez sont condamnés à des peines de prison ferme, sur d'autres s'abat une répression financière.

Aujourd'hui un des faucheurs condamnés risque de perdre son logement: la firme semencière Biogemma, pour obtenir 220 000 € de dommages et intérêts veut exproprier ce militant, Gilles Lemaire. Il faut trouver cette somme avant qu'il ne perde son appartement.

L'association Sans Gène récolte des fonds pour organiser la solidarité financière autour des militants anti-OGM condamnés. Envoyez votre participation à Sans Gène et faites connaître son action en diffusant cet appel le plus largement possible.



## Renvoyez votre participation et ce coupon à Sans Gène

Je soutiens les faucheurs et les faucheuses volontaires condamnés et je donne à l'association Sans Gène la somme de .....€.

Nom : .....

Adresse : .....

### Mode de versement:

Chèque  Espèce  Virement

RIB: 42559 00021 41020002203 80

IBAN: FR76 4255 9000 2141 0200 0220 380

BIC: CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir un reçu fiscal. Les dons

réalisés au profit de Sans Gène sont déductibles à 66% de votre revenu imposable (dans la mesure où ils en représentent moins de 20%)

Je souhaite participer à l'action de Sans Gène et désire recevoir ..... exemplaires de la carte postale d'appel aux dons (5 € pour 10, port inclus).

Sans Gène - CASC

10bis rue du colonel DRIANT

31400 TOULOUSE

## Appel à soutien pour les faucheurs et faucheuses volontaires condamnés

Cela fait dix ans maintenant que la lutte contre la dissémination en plein champ d'organismes génétiquement modifiés a commencé en France. La culture d'OGM est imposée en force par des lobbies, sans débat démocratique, au mépris des risques sanitaires et environnementaux, de la maîtrise par les paysans de leurs semences, et du droit des peuples à se nourrir comme ils l'entendent.

Les Faucheurs Volontaires ont choisi d'agir de façon non violente, à visage découvert et en plein jour, pour répondre à la violence des semenciers face à la vie, et pour encourager une prise de conscience.

Des tribunaux (Versailles et Orléans) ont déjà reconnu et inscrit l'état de nécessité de l'action des Faucheurs dans leurs jugements, mais d'autres ont sanctionné sévèrement: José

Bové et Jean-Emile Sanchez sont condamnés à des peines de prison ferme, sur d'autres s'abat une répression financière.

Aujourd'hui un des faucheurs condamnés risque de perdre son logement: la firme semencière Biogemma, pour obtenir 220 000 € de dommages et intérêts veut exproprier ce militant, Gilles Lemaire. Il faut trouver cette somme avant qu'il ne perde son appartement.

L'association Sans Gène récolte des fonds pour organiser la solidarité financière autour des militants anti-OGM condamnés. Envoyez votre participation à Sans Gène et faites connaître son action en diffusant cet appel le plus largement possible.



## Renvoyez votre participation et ce coupon à Sans Gène

Je soutiens les faucheurs et les faucheuses volontaires condamnés et je donne à l'association Sans Gène la somme de .....€.

Nom : .....

Adresse : .....

### Mode de versement:

Chèque  Espèce  Virement

RIB: 42559 00021 41020002203 80

IBAN: FR76 4255 9000 2141 0200 0220 380

BIC: CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir un reçu fiscal. Les dons

réalisés au profit de Sans Gène sont déductibles à 66% de votre revenu imposable (dans la mesure où ils en représentent moins de 20%)

Je souhaite participer à l'action de Sans Gène et désire recevoir ..... exemplaires de la carte postale d'appel aux dons (5 € pour 10, port inclus).

Sans Gène - CASC

10bis rue du colonel DRIANT

31400 TOULOUSE